

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Arrêté du ministre de l'équipement et de l'environnement du 19 septembre 2013, portant ouverture d'un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur général du corps commun des ingénieurs des administrations publiques, au titre de l'année 2013 au centre d'essais et des techniques de la construction relevant du ministère de l'équipement et de l'environnement.

Le ministre de l'équipement et de l'environnement,

Vu la loi constituante n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 99-819 du 12 avril 1999, fixant le statut particulier du corps commun des ingénieurs des administrations publiques,

Vu le décret n° 2013-1372 du 15 mars 2013, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu l'arrêté du ministre de l'équipement et de l'habitat du 31 juillet 1999, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur général appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques.

Arrête :

Article premier - Est ouvert au centre d'essais et des techniques de la construction, le 30 octobre 2013 et jours suivants, un concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'ingénieur général en génie civil.

Art. 2 - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un seul (1) poste.

Art. 3 - La date de clôture de la liste des candidatures est fixée au 30 septembre 2013.

Tunis, le 19 septembre 2013.

*Le ministre de l'équipement et de
l'environnement*

Mohamed Salmane

Vu

Le Chef du Gouvernement

Ali Larayedh

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

Par décret n° 2013-3764 du 19 septembre 2013.

Monsieur Fayçal Ajina, magistrat de troisième grade, est nommé vice-président exerçant à plein temps à l'instance nationale des télécommunications en remplacement de Monsieur Mohsen Jeziri.

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE**

Par décret n° 2013-3765 du 18 septembre 2013.

Monsieur Hamdi Thabet, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur des industries non manufacturières à la direction générale des secteurs productifs au ministère du développement et de la coopération internationale.

**MINISTERE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

Décret n° 2013-3766 du 18 septembre 2013, modifiant et complétant le décret n° 2012-2369 du 16 octobre 2012, fixant les programmes du fonds national de l'emploi, les conditions et les modalités de leur bénéfice.

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi,

Vu la loi constituante n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 60-30 du 14 décembre 1960, relative à l'organisation des régimes de sécurité sociale, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2007-51 du 23 juillet 2007,